



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

N°13/2016

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	22
Présents	14
Pour	15
Contre	0
Abstention	0
Non participation au vote	-

L'an deux mille seize,

le premier juillet à quatorze heures trente,

le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Marne s'est réuni dans la salle du Conseil d'Administration, après convocation légale, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Charles de COURSON, Président.

Etaient présents : Messieurs Charles de COURSON, Jean-Marc ROZE, Philippe SALMON, Gérard BUTIN, Pascal DESAUTELS (+ pouvoir de Annie COULON), Roland BOULARD, Thierry BUSSY, Alphonse SCHWEIN, Eric LEGER, Dominique BISSON, Et Mesdames Lise MAGNIER, Dominique DETERM, Valérie MORAND et Frédérique SCHULTHESS.

Absente représentée : Annie COULON (pouvoir donné à Pascal DESAUTELS).

OBJET : CHANGEMENT DE COMPOSITION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES – ELECTION DES MEMBRES

Vu le rapport du président du conseil d'administration,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et son décret d'application n°2016-360 du 25 mars 2016,

Vu l'article L. 1414-2 du code général des collectivités territoriales relatif à la composition de la commission d'appel d'offres lequel renvoie aux dispositions de l'article L. 1411-5 du même code,

Considérant les opérations de vote pour l'élection à la représentation proportionnelle au plus fort reste des membres de la Commission d'Appel d'offres,

Considérant les résultats des opérations de vote,

Considérant la désignation par arrêté du Président de la Commission d'Appel d'Offres,

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration :

- **VALIDE** la composition de la commission d'appel d'offres comme suit :

PRESIDENT	
SALMON Philippe	
TITULAIRES	SUPPLEANTS
1 - Alphonse SHWEIN	1 - Valérie MORAND
2 - Jean-Raymond EGON	2 - Jean-Michel POINTUD
3 - Stéphane LANG	3 - Alain HIRault
4 - Annie COULON	4 - Pascal DESAUTELS
5 - Lise MAGNIER	5 - Dominique DETERM

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

Charles de COURSON

ACTE Reçu LE
11 JUIL. 2016
PRÉFECTURE DE LA MARNE
DRCL